

## CONSEIL GENERAL

---

**Commission :** Energie-Environnement-Développement durable

Président : Rouiller Jean-Pierre

### Rapport d'activités 2014 et objectifs 2015

---

Monsieur le Président du Conseil général,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,  
Chers collègues,

La commission Energie-Environnement-Développement durable vous soumet son rapport d'activités pour l'année 2014 et vous communique ses objectifs futurs pour 2015.

#### **1. Composition**

La Commission Energie-Environnement-Développement durable est composée de :

<i>Membres</i>	<i>Fonction</i>	<i>Adresse E-mail</i>
Rouiller Jean-Pierre (ADG)	Président	rouillerjeanpierre@netplus.ch
Vannay Damien (UDC)	Rapporteur	damien.vannay@hotmail.ch
Norton Anne-Lise (PDC)	Caissière	norton@kibare.org
Turin Pierre (PDC)	Membre	pturin@bluemail.ch
Clay Robert (PDC)	Membre	robertclay@netplus.ch
Sotillo José (PDC)	Membre	jsotillo@netplus.ch
Moerch Philippe (PLR)	Membre	philippe.moerch@dplanet.ch
Borgeaud Jacques(PLR)	Membre	jackyborgeaud@bluewin.ch
Rhyner Roger (ADG)	Membre	roger.rhyner@rhyner-energie.ch

#### **2. Coûts de fonctionnement**

La commission s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2014. Le détail des dates ainsi que celui des présences figure dans le tableau annexé.

Pour ses activités 2014, le coût de fonctionnement de la commission se monte à Frs 3310.- selon le tableau Frs 3010.- + l'indemnité de fonction du président Frs 300.-

### **3. Activités de l'année 2014**

Mandatée par le Bureau du Conseil Général, la commission a été chargée d'étudier le projet de règlement communal sur la gestion des déchets et de fournir un rapport.

Pour ce faire, elle s'est réunie à 3 reprises pour en analyser le texte, demander des renseignements complémentaires au conseil municipal, faire des propositions ou des modifications.

Le rapport final de la commission, accompagné de 4 annexes, a été transmis à tous les membres du conseil général. Il a été lu en séance plénière du 16 juin avant les débats et le vote final.

- **Perspectives :**

Dans le but de connaître les préoccupations du conseil municipal, notre commission a invité Madame la conseillère municipale Sandra Cottet. Elle nous a présenté les activités et les projets menés dans ses dicastères en séance du 16 septembre. Le but de cet échange de vues était d'envisager les possibilités de collaboration entre les commissions de l'exécutif et du législatif.

Le constat est que :

-On ne sait pas comment l'Exécutif et le Législatif peuvent concrètement collaborer hormis le dépôt de motion, postulat ou interpellation.

-Suggestion est faite que les différents sujets liés au domaine de l'EEDD peuvent être aussi directement transmis au service technique.

-Dans une vision à long terme, il est difficile de planifier à 10 ans les futurs travaux car il y a des éléments non maîtrisables.

- **Prises de position :**

-A l'unanimité la commission décide de laisser à chacun le libre choix d'entreprendre l'une ou l'autre démarche concernant les sujets soulevés dans le rapport interne à la commission en 2013.

- **Décision quant au fonctionnement de la commission :**

1.-Travailler sur un sujet spécifique amené par l'un ou l'autre membre de la commission.

2. -Attendre un mandat du Bureau

### **4. Activités de l'année 2015**

La commission Energie-Environnement-Développement durable se tient prête pour l'étude d'objets qui seront proposés par le Bureau du Conseil général. Pour le moment, elle est en attente d'un mandat.

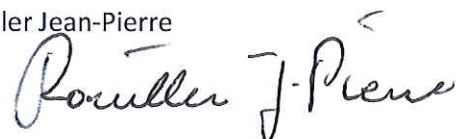
### **5. Conclusion**

Je tiens à relever la bonne collaboration entre tous les membres de la commission. Les débats ont été enrichissants et constructifs dans nos séances. Par exemple, l'étude du projet de règlement sur le traitement des déchets est le genre de sujet que l'on espère retrouver dans d'autres domaines de responsabilité.

Muraz, le 26 janvier 2015

Le président : Rouiller Jean-Pierre

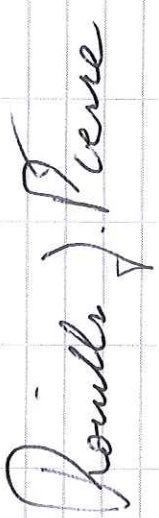
Annexe : Tableau des séances



## Commission Energie, environnement et développement durable du Conseil général : Décompte des heures pour l'année 2014

Tarif : Frs 80.- par séance + frs 30.- dès la 3ème heure

Tarif rapporteur : frs 30.- par heure

Nom Prénom	Séance 1 07.04.14	Séance 2 28.04.14	Séance 3 12.05.14	Séance 4 16.09.14	Nbre heures	Total à Fr. 80.-	Nbre heures	Total à Fr. 30.-	TOTAL GENERAL
Jean-Pierre Rouiller (Président)	1	1	1	1	4	320	1	30	350
heures supplémentaires	n.a.	1	n.a.	n.a.	4	320	14	420	740
Damien Yannay (Rapporteur)	1	1	1	1	3	240	0	0	240
heures supplémentaires	2	5	6	1	3	240	0	0	240
Anne-Lise Norton	1	n.a.	1	1	3	240	0	0	240
heures supplémentaires	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	4	320	1	30	350
Pierre Turin	1	n.a.	1	1	3	240	1	30	270
heures supplémentaires	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	4	320	1	30	350
Robert Clay	1	n.a.	1	1	2	160	1	30	190
heures supplémentaires	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.					
José Sotillo	1	1	1	1					
heures supplémentaires	n.a.	1	n.a.	n.a.					
Jacques Borgeaud	1	1	1	1					
heures supplémentaires	n.a.	1	n.a.	n.a.					
Roger Rhyner	1	1	1	1					
heures supplémentaires	n.a.	1	n.a.	n.a.					
Philippe Moerch	n.a.	1	1	1					
heures supplémentaires	n.a.	1	n.a.	n.a.					
Muraz, le 21 décembre 2014									
Certifié exact par le Président									
									
Total du poste									
3010									
<u>Présences supplémentaires :</u>									
Mme Sandra Cottet, municipale	n.a.	2h15	n.a.	1h00					
M. Bertrand Fontannaz	n.a.	40	n.a.	n.a.					